

Le seuil de sécurité pour les édulcorants ?

www.ÉDULCORANTS.eu



La DJA ou Dose Journalière Admissible est une valeur utilisée à l'échelle mondiale qui fixe le **seuil de sécurité** de consommation des additifs, dont les édulcorants. Ce seuil porte sur la consommation journalière et durant toute la vie. Si votre consommation ne dépasse pas ce seuil, vous n'avez **aucun risque de problèmes de santé**.



Tout **nouvel édulcorant** est soumis à une procédure d'approbation approfondie



Étude menée sur des animaux



Administration de divers dosages **tout au long de la vie**



Fixation de la valeur DSENO*
Dose maximale sans problèmes de santé



Conversion applicable aux êtres humains et aux groupes vulnérables
DJA = DSENO/100



Exprimé en **mg par kg de poids corporel**

La DJA porte sur la consommation journalière et durant toute la vie. Voilà pourquoi on ne note pas d'effet nocif si la DJA est dépassée à quelques reprises, tant que la consommation moyenne et à vie ne dépasse pas le seuil.

*Il s'agit d'un **facteur de sécurité**, afin d'éliminer le moindre doute. Les êtres humains sont en effet différents des animaux, et aussi les uns des autres.*

* Dose sans effet nocif observé (DSENO)



En Belgique, les adultes restent nettement sous la DJA pour les édulcorants, même ceux qui consomment fréquemment des produits allégés¹.

La consommation des Belges?

% de la DJA

ACÉSULFAME-K

17%

ASPARTAME

5%

SACCHARINE

11%

CYCLAMATE

25%

SUCRALOSE

7%



Et vous?
Faites le test!

1. Institut scientifique de santé publique (ISP), enquête belge sur la consommation d'édulcorants, décembre 2010.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS VALIDÉES SUR LES ÉDULCORANTS EN LIGNE:

www.ÉDULCORANTS.eu